



## Cession d'un bien foncier à LA MURE

Le 03/08/2023

Suite à acquisition dans le cadre d'une procédure de bien sans maître, la ville de LA MURE met en vente une petite maison de ville disposant d'un jardin avec vue dégagée.

Celle-ci, classée en zone UA au Plan Local d'Urbanisme de la commune, est située au **n° 16 rue Jean JAURES, sur un tènement de 130m<sup>2</sup>, le long de l'un des axes traversant de la commune à proximité du centre-ville**. Le règlement du PLU est consultable et téléchargeable sur le site Géoportail du service Urbanisme.

La construction est très délabrée et est sous le coup d'un arrêté de péril.

La cession de ce bien immobilier a pour objectif le retrait de l'arrêté de péril ainsi que l'aménagement d'un logement de qualité.

Le ou les acquéreurs de ce bien seront soumis à l'engagement d'une réhabilitation totale de l'immeuble dans le respect des règles de l'art, sous un délai contraint à négocier auprès du vendeur.

**Il est précisé que la mise à prix de ce bien, qui reste négociable, est établie, après estimation par le service du Domaine et prise en compte des travaux de sécurisation du bâtiment déjà engagés par la mairie, au montant de 22 000€.**

Cette cession est ouverte à tous, personnes physiques ou morales.

Il est indiqué que le choix de l'acquéreur sera déterminé par la qualité de son projet, le délai de réalisation et sur le principe du plus offrant.

Le service urbanisme de la commune est à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire ( [sylvie.arnaud@mairiedelamure.fr](mailto:sylvie.arnaud@mairiedelamure.fr)).

Les offres sont à envoyer à **l'attention de Monsieur Le MAIRE**, soit par mail :

[contact@mairiedelamure.fr](mailto:contact@mairiedelamure.fr) ou par courrier à l'adresse suivante

**Mairie de LA MURE – Place de la Liberté – 38350 LA MURE.**